



**The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System**  
***Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint Laurent***

---

---

**Re : MESSAGE RADIO DE LA VOIE MARITIME NO. 18 – 2024**

Nous avisons les navigateurs que les tirants d'eau dans la section de Montréal au lac Ontario et le canal Welland sont décrits à l'Avis de la Voie maritime no. 12 de 2024.

Les navigateurs doivent noter que tout navire qui entre dans la voie maritime en direction amont au point d'appel 2 et qui navigue en amont de l'écluse d'Iroquois sera désigné comme navire hivernant conformément aux termes détaillés à l'Avis de la Voie maritime no. 12 de 2024.

Aussi, l'implantation des restrictions visant le tirant d'eau et le rapport de puissance motrice-longueur, annoncées pour le 7 décembre et le 12 décembre, sont remises jusqu'à nouvel ordre.

**Un rappel que tous les navires doivent avoir quitté la section de Montréal au lac Ontario au plus tard à 12h00 le 5 janvier 2025. Tous les navires doivent avoir quitté les écluses américaines au plus tard à 23h59 le 4 janvier 2025. Afin que les navires puissent avoir quittés les secteur ci-dessus par les dates et heures appropriées, les heures limites pour accepter les navires ont été établies :**

- Les navires descendant à Cap Vincent : 6h00 le 4 janvier 2025
- Les navires montant au point d'appel 2 : 2h00 le 4 janvier 2025.

**Les navires doivent avoir quitté le canal Welland au plus tard à 12h00 le 10 janvier 2025. Afin que les navires puissent avoir quitté le canal de Welland par ce temps, l'heure limite pour accepter les navires a été établie :**

- Les navires descendant au point d'appel 16 : 20h00 le 9 janvier 2025
- Les navires montant au point d'appel 15 : 20h00 le 9 janvier 2025

**Il y a de la glace présente dans certaines portions du canal de la Rive-Sud. Il y a peu de glace présente dans certaines portions du canal Wiley-Dondero. Les navires ne peuvent se rencontrer entre la portion Ouest du quai de Côte Sainte-Catherine et l'écluse de Côte Sainte-Catherine. De plus amples renseignements sont disponibles du centre de contrôle approprié.**

La température de l'eau à Saint-Lambert le 30 décembre est de -0.2 degré Celsius. La température l'an dernier était de 2.4 degré Celsius. La moyenne des dix dernières années est de 0.0 degré Celsius.

À minuit le 30 décembre, le nombre de navires océaniques en amont de Saint-Lambert était de 15 comparativement à 3 en 2023. En amont de Port Weller, le nombre était de 5 comparativement à 1 en 2023.

L'ouverture de l'estacade de Prescott/Ogdensburg a été réduite à 600m. L'ouverture est indiquée par des bouées ; l'une munie d'un feu vert clignotant rapide, et l'autre d'un feu rouge clignotant rapide.

Toutes les procédures décrites à l'Avis de la Voie maritime no. 12 de 2024 demeurent en vigueur.

Le prochain message radio sera émis lundi, le 31 décembre 2024.

Le centre de contrôle de La voie maritime diffusera uniquement que les informations critiques à la radio

Le 30 décembre 2024

---

---

**The St. Lawrence Seaway Management Corporation**  
**Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent**  
202 Pitt St.  
Cornwall, Ontario  
K6J 3P7  
Tel: 613-932-5170

**Great Lakes St. Lawrence Seaway Development Corporation**  
180 Andrews Street  
Massena, New York  
13662-0520  
Tel: 315-764-3200